



AUX RETARDATAIRES

Nous les prions de régler avec nous, sous le plus court délai, sinon, nous leur disons journal et renvoyons leurs comptes en collection.

L'ADMINISTRATION.

L'ETENDARD

Montreal, le 24 Février 1890

LES OUVRIERS

Pour continuer les monographies que nous avons commencées l'autre jour, nous allons prendre aujourd'hui une famille de journaliers.

Le père a quarante ans; ayant été élevé à la campagne, il n'a pu apprendre un métier et travailler à la journée; comme manœuvre, homme de peine etc. C'est un homme sobre, régulier, ne mettant jamais le pied dans une auberge. Il va à l'école du soir.

Sa famille se compose de sa femme et de trois enfants dont l'aînée, âgée de 14 ans, vient du sortir de l'école, la cadette va encore à l'école; elle a huit ans; enfin il y a un petit garçon de quatre ans.

La femme, très intelligente, plus instruite que son mari, tient un livre de dépense; elle est économe et industrieuse au dernier point.

Nous avons là, par conséquent, une famille dans les meilleures conditions possibles pour faire honneur à ses affaires et, si l'on y veut, mettre quelque chose de côté.

Voici les dépenses de la famille, 5 personnes:

Nourriture, viandes, légumes, pain, etc., compte d'épicerie et de boucherie, \$ 4 00

Loyer, 3 chambres, \$8 par mois, 24 00

Chauffage, 1 tonne de charbon, 1 et une corde de bois (tôt, la famille brûle du bois ramassé sur les chemins), 75

Habillement, coudre, chaussures, linges, etc., 50

Eau, \$6,75 en profitant de la comptabilité, 25

Médecin et médicaments (moyenne de 17 ans de ménage), 20

Total, \$70,00

Le mari gagne \$7,50 par semaine, du 1er mai au 1er janvier et \$6,00 du 1er janvier au 1er mai, soit une moyenne de \$7,00 par semaine.

Il réussit donc à équilibrer son budget, tant qu'il n'a pas de perte de temps. Mais un prix de quels miracles d'économie! Son pardessus pour l'hiver date de 7 ans; sa femme s'est achetée une toilette neuve il y a 3 ans. Les enfants, naturellement, doivent être tenus proprement l'été et chaudiement l'hiver pour fréquenter l'école, ce sont eux qui font les plus fortes dépenses de toilette. Jamais une bouteille de bière, encore moins de whiskey n'entre dans la maison.

La famille n'a pas de dette, sauf chez le médecin. C'est généralement cette dette-là que l'on paie la dernière. Mais elle n'a pas d'économies non plus; on vaudrait-elle en faire? Il y a quelques années, le mari est tombé malade; la femme s'est achetée une machine à coudre et s'est mise à chercher de l'ouvrage. En déshabillant le paiement hebdomadaire sur la machine, elle était obligée de travailler une partie de ses nuits pour gagner \$2,00 par semaine, en soignant son mari et en veillant à son ménage.

Maintenant, elles sont rares les familles de journaliers où il n'y a que trois enfants. Supposons qu'un lieu de trois il y en ait six et, dites-moi comment le père de famille pourra faire vivre cette nichée?

On me dira: mais tout ce monde-là vit, pourtant! C'est vrai, mais presque toujours c'est le propriétaire et l'épicier, souvent le boucher, dont les comptes non payés forment le déficit dans le budget.

Ces braves commerçants aiment que le propriétaire soit donc intéressés à ce que l'ouvrier, le journalier comme les autres, reçoive un salaire suffisant pour payer les dépenses nécessaires comme celles que nous venons d'énumérer. Et les uns et les autres devraient sympathiser avec tout mouvement fait dans ce sens, pourvu que ce mouvement se fasse dans l'ordre, sans trouble, sans violence et sans injustice.

M. DE LA NOUVE

SUIS-JE UN PARJURE?

J'ai prouvé par des documents irréfutables le fait de l'autorisation de mes supérieurs dans ma poursuite contre les MM. Gilmore.

C'était un point capital, vu que c'est là le point de départ de toutes mes difficultés.

Anjour d'hui, par des documents encore, je vais démolir une seconde accusation de parjure.

LE POUR LE CONTRE

Dans ma déposition sous serment, publiée le 18 Janvier, j'ai déclaré: "Le 1er septembre, il est faux que lors de sa sortie de la prison, le R. P. Paradis, m'ait dit: 'Faites, les choses voyez le R. P.'"

"Il est faux que lors de sa sortie de la prison, le R. P. Paradis, m'ait dit: 'Faites, les choses voyez le R. P.'"

"Il est faux que lors de sa sortie de la prison, le R. P. Paradis, m'ait dit: 'Faites, les choses voyez le R. P.'"

DISCOURS SUR LE BUDGET

Provoqué par l'Assemblée Législative de Québec le 21 Février 1890.

(SUITE ET FIN)

ACTIF ET PASSIF

Voilà maintenant un état démontrant l'Actif et le Passif de la province au 30 juin dernier:

Passif: \$27,157,908 21 Actif: 12,813,000 50

Excès du passif sur l'actif le 30 juin 1888, \$14,344,917 71

Le montant total du passif au 30 juin 1888, était de \$21,150,461 56; et celui de l'actif, de \$6,805,543 85.

Le total de l'actif au 30 juin 1888, était de \$12,254,003 49. Le passif s'élevait à \$11,835,452 07. Ce qui accuse une augmentation sur l'excès du passif de \$2,118,355 61.

Si l'on fait un état par année un chiffre par année, on voit que, en 1888, mais en réalité le changement n'est pas bien appréciable si l'on tient compte des dépôts en garantie qui se trouvent à figurer des deux côtés de l'équilibre.

La dette fondée de \$21,570,333 30 représente le même chiffre qu'au 31 juin 1888.

Si d'un côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

DISCOURS SUR LE BUDGET

Provoqué par l'Assemblée Législative de Québec le 21 Février 1890.

(SUITE ET FIN)

ACTIF ET PASSIF

Voilà maintenant un état démontrant l'Actif et le Passif de la province au 30 juin dernier:

Passif: \$27,157,908 21 Actif: 12,813,000 50

Excès du passif sur l'actif le 30 juin 1888, \$14,344,917 71

Le montant total du passif au 30 juin 1888, était de \$21,150,461 56; et celui de l'actif, de \$6,805,543 85.

Le total de l'actif au 30 juin 1888, était de \$12,254,003 49. Le passif s'élevait à \$11,835,452 07. Ce qui accuse une augmentation sur l'excès du passif de \$2,118,355 61.

Si l'on fait un état par année un chiffre par année, on voit que, en 1888, mais en réalité le changement n'est pas bien appréciable si l'on tient compte des dépôts en garantie qui se trouvent à figurer des deux côtés de l'équilibre.

La dette fondée de \$21,570,333 30 représente le même chiffre qu'au 31 juin 1888.

Si d'un côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

DISCOURS SUR LE BUDGET

Provoqué par l'Assemblée Législative de Québec le 21 Février 1890.

(SUITE ET FIN)

ACTIF ET PASSIF

Voilà maintenant un état démontrant l'Actif et le Passif de la province au 30 juin dernier:

Passif: \$27,157,908 21 Actif: 12,813,000 50

Excès du passif sur l'actif le 30 juin 1888, \$14,344,917 71

Le montant total du passif au 30 juin 1888, était de \$21,150,461 56; et celui de l'actif, de \$6,805,543 85.

Le total de l'actif au 30 juin 1888, était de \$12,254,003 49. Le passif s'élevait à \$11,835,452 07. Ce qui accuse une augmentation sur l'excès du passif de \$2,118,355 61.

Si l'on fait un état par année un chiffre par année, on voit que, en 1888, mais en réalité le changement n'est pas bien appréciable si l'on tient compte des dépôts en garantie qui se trouvent à figurer des deux côtés de l'équilibre.

La dette fondée de \$21,570,333 30 représente le même chiffre qu'au 31 juin 1888.

Si d'un côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

Si d'un autre côté, le total du passif est de \$21,570,333 30, par suite des dépôts en garantie qui figurent à l'actif, le total de l'actif, qui était au 31 juin de \$12,281,947 10, accuse une légère augmentation.

DISCOURS SUR LE BUDGET



Ce qui suit a paru dans notre édition de Samedi soir.

STEPHENS VS HURTEAU
Devant la cour de Révision.
Les honorables Juges Johnson, Loranger et Wurtele, siégeant en cour de Révision, ont entendu aujourd'hui, les arguments des avocats...

RAPPORT DES COMMISSAIRES DES INCENDIES

Pertes causées par le feu
Le département du feu a reçu ce matin le rapport des commissaires des incendies pour l'année 1889. Les commissaires ont tenu des enquêtes sur 213 feux, ils ont assistés à 73 incendies, d'après les apparences 87 feux ont été accidentels.

PETITE GAZETTE

L'échevin Thompson doit demander au conseil de ville l'autorisation pour les résidents des quartiers St Jacques et St Gabriel, d'avoir un parc public sur un terrain pour s'amuser.
Les expropriateurs de la rue Notre-Dame ont décidé ce matin et ont examiné des témoins sur la valeur de la propriété Stephens.

PERSONNEL

M. Albert Hudon, de la maison Boucher et Fils, de Sherbrooke, est en cette ville, pour transactions commerciales.
Les nombreux amis du Rvd Père Ernest Desjardins, S. J., apprendront avec plaisir qu'il est de retour du collège de St Boniface.

COUR DE POLICE

Rien d'extraordinaire à la cour de Police, sinon le cas de Miss Webb vs Miss Evans. Ces deux dames habitent le même logis et sont irlandaises toutes deux; c'est assez pour faire comprendre que le cas n'est pas si simple qu'il paraît.

Un pauvre diable

Ce matin, à la cour, paraissait Xavier Legault, âgé de quinze ans. Ce pauvre garçon est épileptique et il n'a pu payer les frais de justice.

L'élévateur à l'Hôtel-de-ville

Un accident qui aurait pu avoir de suites graves est arrivé ce matin à l'élévateur de l'Hôtel-de-ville, vers 10 heures. Quelque chose se brisa dans l'élévateur qui partit aussitôt avec une vitesse prodigieuse en brisant une des fenêtres qui se trouvent au-dessus de l'édifice.

Le bazar de St Thomas de Pierreville

Le bazar qui vient de se terminer au collège commercial des Cleres St-Viateur, à St Thomas de Pierreville, a été une réussite. Les recettes de \$316, le bazar était placé sous le patronage de M. le curé Quinn, et sous la présidence de Mme V. Boucher et de Mlle Hortense Moreau.

RECUEIL DE 8 MELODIES

Le recueil des 8 chansons de Ernest Lavigne fait fureur par tout le Canada et les Etats-Unis; le prix n'est que de \$1. Expédié par nos dames Hally, Letendre, Laperrière et Bisvert.

Un erreur du "Herald"

Le Herald se trompe quand il dit, ce matin, que l'hon. M. Taillon a intenté une poursuite de \$100 contre notre journal, c'est contre l'Electeur que la poursuite a été intentée.

Pauvre folle

Une Française du nom de Victoire Marchand, à l'hôpital Notre-Dame, depuis le 13 janvier, a été transportée à l'asile. Elle est folle et sa manie est de faire de la religion, de prier et de s'entretenir de sujets religieux. Ce n'est pas la manie de tout le monde.

Effondrements de la glace

La glace s'est effondrée en face de Versin, hier, et l'eau atterrit sur le pavé. Elle a gelé au-dessus de son niveau primitif.

La ligne des Citoyens

L'hon. F. M. Langston, de la Virginie prendra la parole à la prochaine assemblée de la ligne des Citoyens, le prochain dimanche, dans le Queen's Hall.

Au Record

Vingt et un prisonniers ont comparu ce matin, devant M. Bourgoin. Les pertes de cette nature causées à d'autres propriétés sont d'environ \$17,000.

Démolissez la cheminée

M. Robert White, qui a une manufacture dans la rue Visitation près la rue Craig, a été condamné aujourd'hui à \$20 d'amende pour avoir refusé de démolir une partie de la cheminée de sa fabrique.

DECES

En cette ville, le 21 février, Herminie Malin, âgée de 60 ans, est décédée. Le service funèbre aura lieu lundi 22 au courant.

CHATELAIN

En cette ville, le 21 février, Ernest Chanteloup, âgé de 60 ans, est décédé. Le service funèbre aura lieu le 22 au courant.

AVIS

Les membres de l'Union Nationale Française ont décidé de faire un grand banquet le 21 février, à 8 heures, au palais de la ville, en l'honneur de M. le maire.

AVIS

Les membres de l'Union Nationale Française ont décidé de faire un grand banquet le 21 février, à 8 heures, au palais de la ville, en l'honneur de M. le maire.

AVIS

Les membres de l'Union Nationale Française ont décidé de faire un grand banquet le 21 février, à 8 heures, au palais de la ville, en l'honneur de M. le maire.

AVIS

Les membres de l'Union Nationale Française ont décidé de faire un grand banquet le 21 février, à 8 heures, au palais de la ville, en l'honneur de M. le maire.

AVIS

Les membres de l'Union Nationale Française ont décidé de faire un grand banquet le 21 février, à 8 heures, au palais de la ville, en l'honneur de M. le maire.

AVIS

Les membres de l'Union Nationale Française ont décidé de faire un grand banquet le 21 février, à 8 heures, au palais de la ville, en l'honneur de M. le maire.

AVIS

Les membres de l'Union Nationale Française ont décidé de faire un grand banquet le 21 février, à 8 heures, au palais de la ville, en l'honneur de M. le maire.

AVIS

Les membres de l'Union Nationale Française ont décidé de faire un grand banquet le 21 février, à 8 heures, au palais de la ville, en l'honneur de M. le maire.

NOTES DE QUÉBEC

Québec, 22-Mgr Blais sera probablement sacré évêque, au commencement de mars prochain, dans la cathédrale de Rimouski.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC
TONIQUE NERVEUX
PÈRE KOENIG
CERTIFICAT
Maladie Disparue

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

Un homme trouvé mort

L'homme trouvé mort à l'île d'Orléans, est un nommé Marquis, qui venait de l'asile de Beauport. Il avait logé chez M. Asselin et dans la nuit tomba malade et mourut le lendemain matin, très soudainement.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis pour la vente de hardes faites et fournitures, pour messieurs, il devra entendre les affaires et avoir une bonne écriture. S'adresser à M. William Currie, 150 rue Notre-Dame.

Colonne Carsley

Montreal 22 Février 1890.
Sous-Vêtements en Coton pour Dames
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c
CHEMISES RICHEMENT BRODÉES POUR DAMES 50c

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE

Bureau principal au Canada, Montréal.
CAPITAL PLACEMENTS \$10,000,000
\$30,000,000
Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de polices, principalement au gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

CHOCOLAT MENIER

LE PLUS SAIN ET LE MEILLEUR
EXPOSITION DE PARIS DE 1889
3 GRANDS PRIX 5 MÉDAILLES D'OR
FAITES-EN L'ESSAI, VOUS N'EN PRENDREZ PLUS D'AUTRE

UNIVERS ENTIER VEUT AVOIR LE SAVON GILT EDGE DE STRACHAN

Par E. R. GAREAU
A VENDRE
Le droit d'exploiter, dans la Possession du Canada pour un intérêt, le procédé patenté par décret N° 1220 du 5 septembre 1883, accordé à Marshall J. Allen & William E. Bradley, pour le raffinage de la tarte ou procédé de fabrication du Whiskey.

LOUER

A LOUER rue Murray No 184. Logement de quatre appartements, avec grande cuisine, quartier à l'air, remis à neuf. S'adresser à M. E. R. GAREAU, 57 St Gabriel.

LOUER

A LOUER rue Murray, No 122. Logement de six appartements. Loyer \$12.00 par mois, pas de taxes. S'adresser à M. E. R. GAREAU, 57 St Gabriel.

LOUER

A LOUER rue St André, No 238. Haut de maison contenant sept appartements avec bain et water-closet, (très-belle cour). S'adresser à M. E. R. GAREAU, 57 St Gabriel.

LOUER